MH EPARGNE ACTIONS EURO BAS CARBONE L

Reporting au 30/09/2026

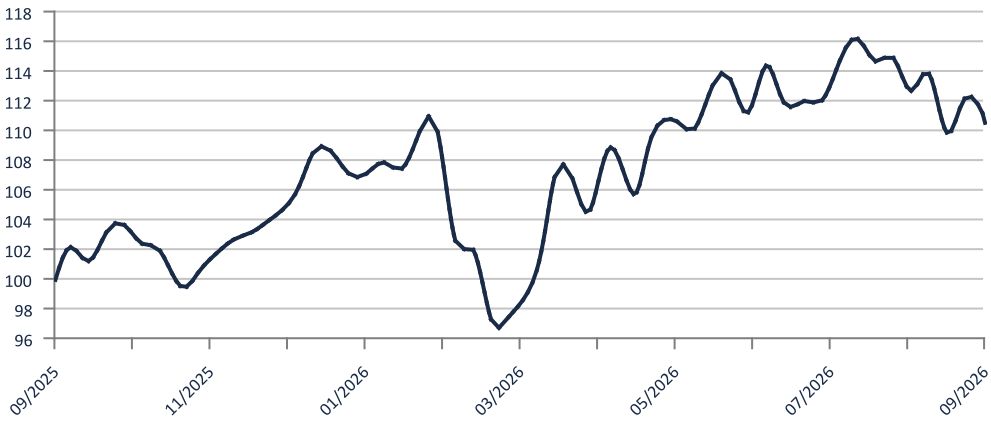
FCPE

Actif net du portefeuille : 117,56 M€
Valeur liquidative de la part : 11,523 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en actions de la zone euro, le fonds combine (via son fonds maître) expertise de gestion et sélection d'entreprises intégrant la prise en compte de leur intensité carbone.Le fonds poursuit un objectif de réduction de l'univers d'investissement d'au moins 20 % par secteur (exclusions normatives, sectorielles et PAB), en excluant les émetteurs les plus intensifs en carbone.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



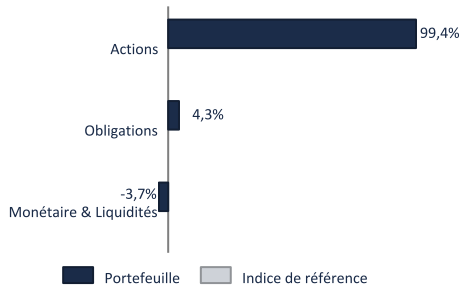
PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2026	1 an
Portefeuille	-3,19	5,52	10,57

Performances annualisées (en %)	1 an
Portefeuille	10,57

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	8,84%	Technologie
SAP SE / XETRA	3,31%	Technologie
SIEMENS AG-REG	2,95%	Industries
SCHNEIDER ELECT SE	2,66%	Industries
UNICREDIT SPA	2,55%	Financières

** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 24/06/2025

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code AMF : 990000205299

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,79%

Coûts de transaction : 0,31%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

EPSENS, agissant sous le nom commercial MALAKOFF HUMANIS EPARGNE | Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR sous le code banque 11 383 et régie par les articles L.531-4 et suivants du Code monétaire et financier | Société Anonyme au capital de 21 147 881,60 € | Immatriculée au RCS de Paris sous le n°538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	15,19

Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

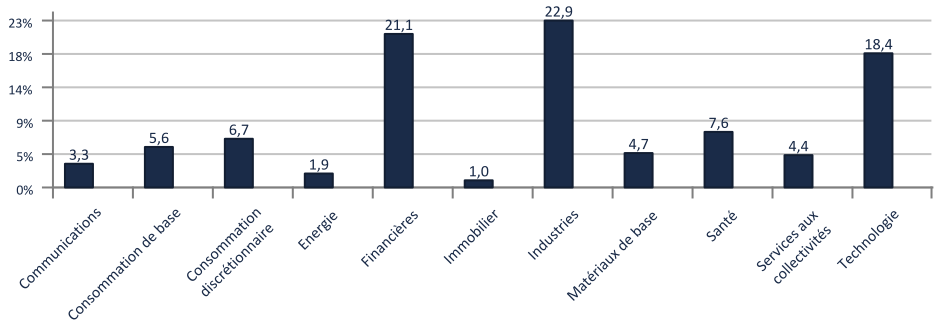
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

Meilleurs contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,78%
ASM INTERNATIONAL NV	0,12%
EURO STOXX 50 09/26 EUREX	0,09%
REDCARE PHARMACY NV	0,08%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	0,07%

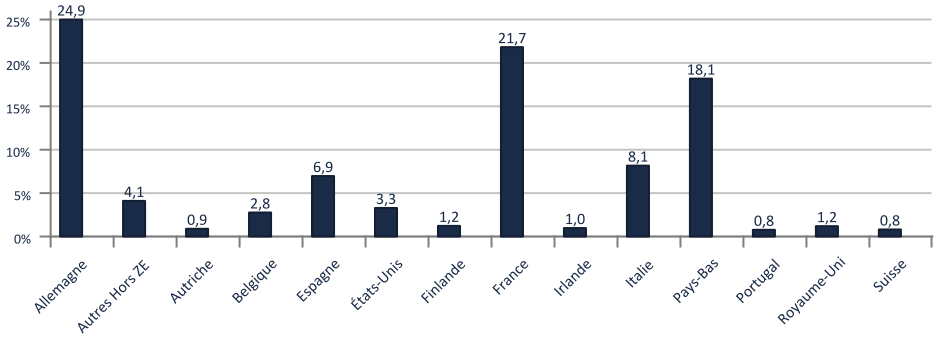
Moins bons contributeurs	Contribution
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	-0,28%
MV GOLD MINERS UCITS	-0,21%
ALLIANZ SE-REG	-0,15%
VONOVIA SE	-0,13%
HERMES INTERNATIONAL	-0,12%

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

EPSENS, agissant sous le nom commercial MALAKOFF HUMANIS EPARGNE | Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR sous le code banque 11 383 et régie par les articles L.531-4 et suivants du Code monétaire et financier | Société Anonyme au capital de 21 147 881,60 € | Immatriculée au RCS de Paris sous le n°538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

** Les données affichées sont celles du fonds maître.*

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	8,68%	8,31%
Niveau 1	13,23%	9,45%
Niveau 2	69,18%	70,05%
Niveau 3	8,91%	11,53%
Niveau 4	0,00%	0,67%
Niveau 5	0,00%	0,00%
Taux de couverture	99,97%	99,38%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	71,45	99,39%
Indice de référence : MSCI EMU IMI NR EUR	149,29	99,02%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-52,14%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.